

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 23 (1961)
Heft: 2

Rubrik: La page des jeunes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La page des jeunes

La visite des stands du Comptoir aura certainement laissé plusieurs d'entre vous songeurs en voyant l'impressionnante série de tracteurs tout neufs qui étaient exposés. Quand vous achèterez à votre tour une de ces belles et si utiles machines, savez-vous déjà quelles devront être les bases de votre choix? Nous vous en indiquons un certain nombre ci-après. Faites-en votre profit.

Quelques points à observer en choisissant un tracteur

Au moment d'acquérir une machine de traction, il faut tenir premièrement compte des disponibilités financières et des conditions particulières du domaine. Les facteurs déterminants sont ici la grandeur de l'exploitation, la disposition des parcelles (propriété d'un seul tenant ou terres disséminées), la configuration du terrain (plat ou accidenté), la nature du sol (terre légère, mi-lourde ou lourde), le genre des cultures et la superficie qui leur est consacrée, le degré d'inclinaison maximal des chemins d'accès et des champs, les moyens de traction existants (animaux, machines), le nombre supposé des heures d'utilisation par an du futur tracteur et les particularités éventuelles du domaine. Il est à noter que le tracteur entraîne souvent une modification de la structure de l'exploitation et que l'agriculteur doit s'efforcer alors d'adapter ses cultures à la machine de traction.

Du point de vue technique, les exigences fondamentales actuelles quant à l'équipement sont les suivantes: dispositif de relevage hydraulique avec système d'attelage des instruments de travail en trois points, prise de force normalisée en ce qui concerne son régime de rotation, ses mesures extérieures et son emplacement sur le tracteur, différentiel verrouillable, marche rampante (permettant de rouler à une allure de 400 mètres-heure à un régime de rotation moyen du moteur), mécanisme de commande de la barre de coupe logé sous la boîte de vitesses. D'autre part, le rapport entre deux combinaisons de marche voisines ne doit pas être trop élevé (inférieur à 1,7 dans les régions de montagne, sinon il y a des risques d'accidents).

Comme le type de tracteur entrant le plus souvent en ligne de compte pour les conditions suisses est celui à usages multiples, il apparaît utile de préciser ici quelles sont les caractéristiques exigées d'une telle machine de traction. Un tracteur à tous usages (polyvalent) ne doit tout d'abord pas être plus lourd ni plus puissant que ce n'est absolument nécessaire. Il faut que les masses d'alourdissement prévues pour la machine puissent être aussi montées facilement aux roues avant (pour faire office de poids compensateurs lors de l'emploi de la charrue, notamment, et éviter le cabrage). Dans le cas des petites exploitations moyennes d'environ 10 hectares et à terres légères ou mi-lourdes, son poids sera de 1200 à 1500 kg (y compris 140 à 150 kg de masses d'alourdissement) et sa puissance de 15 à 25 ch (utilisation du tracteur sans fraiseuse). Si l'exploitation comporte des terres lourdes et si l'on prévoit l'emploi d'une fraiseuse à dents ou à lames, son poids devra alors dépasser 1500 kg et sa puissance être supérieure à 25 ch. Généralement parlant, il est à recommander de choisir des pneus étroits et de grande

diamètre, de plus larges pneus se montrant indiqués dans les régions à forte production fourragère. Des dispositifs d'adhérence (roues à barreaux), des ameublisateurs de voie (griffes fouilleuses), un système d'attelage frontal par cheville et clavette pour la traction et la poussée de véhicules et de machines, un dispositif de remorquage à étages très près de l'essieu arrière, des sièges rationnels pour le conducteur du tracteur et les passagers, un tuyau d'échappement coudé pour l'évacuation des gaz à une certaine hauteur (moteurs à benzine), sont également à conseiller. En ce qui concerne l'adaptation des instruments à l'avant, sur le côté et à l'arrière, il y a lieu de tenir compte des points qui suivent. Pour le montage à l'avant (distributeur d'engrais, râteau andaineur à disques, etc.), il faut une prise de force frontale normalisée. Pour le montage latéral (barre de coupe, fraiseuse), un système de fixation pratique se montre nécessaire. Pour le montage à l'arrière, il faut: que la prise de force soit normalisée et puisse être rendue à volonté dépendante ou indépendante de la boîte de vitesses; que le dispositif de relevage hydraulique soit indépendant de la boîte de vitesses. Le tracteur doit offrir en outre une bonne visibilité sur les roues avant, présenter un dégagement sous châssis (garde au sol) de 35 à 40 cm, se montrer d'une grande maniabilité (diamètre extérieur de virage ne dépassant pas 5,5 m, si possible) et avoir une voie variable (écartement réglable de 10 en 10 cm à partir de 125 cm).

Le choix d'un tracteur comporte aussi un aspect commercial. Il faut s'assurer que la machine envisagée a fait ses preuves, que le représentant de la fabrique est compétent et n'habite pas trop loin de chez vous, qu'il dispose d'un assortiment complet de pièces de rechange et d'un service après-vente bien organisé, qu'un manuel d'utilisation et d'entretien en langue française vous sera livré avec le tracteur et que les accessoires peuvent être remplacés par ceux vendus dans le commerce (batterie d'accumulateurs, pneus, ampoules de phares, etc.). Ayez soin, enfin, d'exiger un contrat de vente clair et précis, surtout en ce qui concerne les équipements, afin d'éviter de désagréables surprises lors de la livraison et de l'envoi de la facture.

De toute façon, il est à recommander de consulter au préalable l'Institut suisse de machinisme agricole (IMA) et un conseiller d'exploitation de votre région.

Le programme d'activité 1960/61 prévoit pour cet hiver le recrutement de

7000 nouveaux membres

Ce but pourra être facilement atteint et même largement dépassé

se donne pour tâche de recruter

si chaque sociétaire

un seul membre

avant le début des premiers travaux.

Est-ce là trop demander? Sûrement pas. Que chacun d'entre vous soit remercié d'avance de ce petit effort!

Le Comité directeur